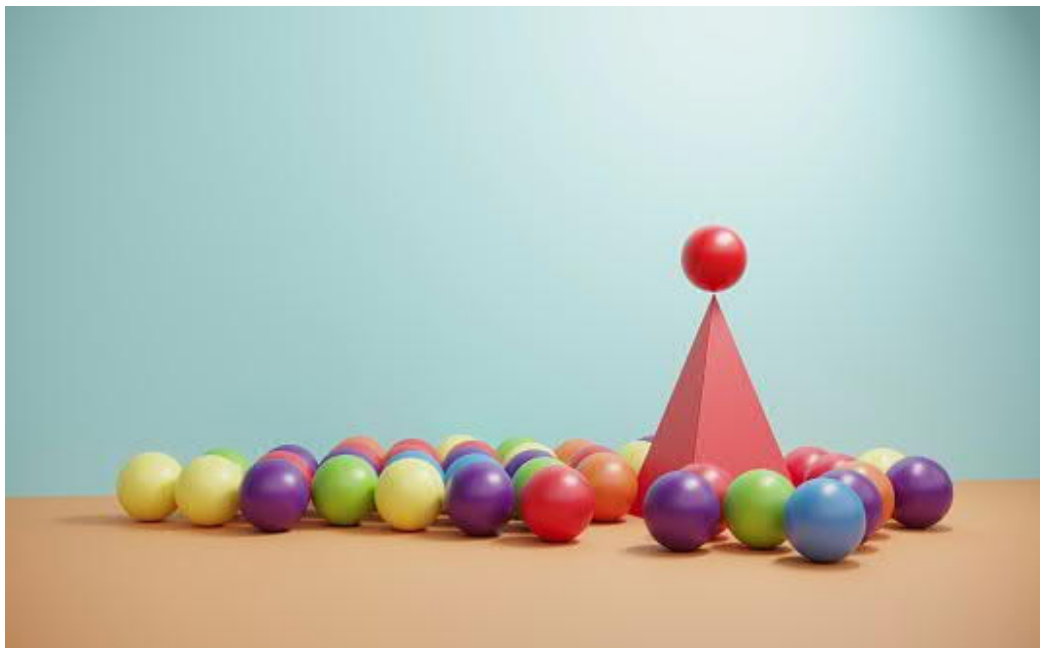


# Rapport annuel 2024



Le besoin non exprimé d'un conseil personnalisé, de vraies personnes  
et de clarté grandit dans un monde  
rempli d'algorithmes et de chatbots.  
Avec nous, la prévoyance redevient ce qu'elle devrait être:  
compréhensible, personnalisée et simple

## Mesdames, Messieurs,

Bien que placés sous le signe de l'incertitude économique, les marchés financiers mondiaux ont toutefois fait preuve d'une stabilité surprenante en 2024. L'inflation, les tensions géopolitiques et un développement conjoncturel inégal ont marqué notre environnement. Parallèlement, l'année a été caractérisée par une baisse des taux d'intérêt dans le monde entier. L'élection de Donald Trump et les attentes qui en découlaient en matière de réduction d'impôts et de réglementation ont entraîné une forte évolution des marchés boursiers en particulier.

Grâce à une performance réjouissante de 7,38% sur l'ensemble de la fortune, notre taux de couverture est passé à 115,3%. La réserve de fluctuation de valeur a ainsi pu être entièrement alimentée et, pour la première fois, des fonds libres ont à nouveau été dégagés.

Les assuré(e)s profitent de ce résultat positif grâce à un taux d'intérêt attractif de 3,5% pour l'année 2024. Par ailleurs, les personnes à la retraite vont recevoir une allocation de rente unique en juillet 2025.

Ces décisions illustrent la volonté du Conseil de fondation de faire participer de manière appropriée les assuré(e)s et les bénéficiaires de rentes à ces évolutions réjouissantes. Les résultats confirment en outre l'efficacité des mesures adoptées ces dernières années, et notamment la réduction du rendement théorique, qui a contribué à alléger le besoin de rendement et s'est avérée pertinente d'un point de vue stratégique. Ces mesures continuent de renforcer la stabilité et la sécurité à long terme de la caisse de pension.

Nous tenons à remercier ici l'ensemble du personnel, les membres du Conseil de fondation ainsi que les spécialistes externes pour leur engagement. Nous remercions également tout particulièrement nos assuré(e)s, nos retraité(e)s et les entreprises affiliées de la confiance qu'elles/ils nous témoignent.

Volketswil, juin 2025

### Caisse de pension BonAssistus



Christina D'Amico  
Présidente du Conseil  
de fondation



Ruth Dill  
Directrice générale

<b>Bilan au 31 décembre 2024</b>	<b>2024</b> CHF	<b>2023</b> CHF
<b>Placements</b>	<b>195'551'269.85</b>	<b>189'728'729.88</b>
○ Liquidités	12'704'939.05	6'131'313.02
○ Obligations	31'538'339.21	29'677'260.50
○ Hypothèques	11'850'978.78	11'420'884.63
○ Actions	51'692'545.22	47'351'882.85
○ Immobilier Suisse	62'117'119.61	61'427'567.13
○ Immobilier Étranger	0.00	8'792'226.05
○ Placements alternatifs	25'647'347.98	24'927'595.70
<b>Comptes courants employeur / diverses créances</b>	<b>1'133'216.80</b>	<b>907'611.44</b>
<b>Comptes de régularisation actifs</b>	<b>155'519.80</b>	<b>156'187.45</b>
<b>ACTIFS</b>	<b>196'840'006.45</b>	<b>190'792'528.77</b>
<b>Engagements</b>	<b>1'021'197.40</b>	<b>1'292'928.95</b>
<b>Passifs de régularisation</b>	<b>162'860.11</b>	<b>133'792.57</b>
<b>Réserve de cotisations de l'employeur</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>169'738'076.00</b>	<b>175'973'336.00</b>
○ Capital de prévoyance – assuré(e)s	46'178'576.00	45'177'336.00
○ Capital de prévoyance – retraité(e)s	121'797'100.00	128'000'100.00
○ Provisions techniques	1'762'400.00	2'795'900.00
<b>Réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>22'065'949.88</b>	<b>13'392'471.25</b>
<b>Fonds libres</b>	<b>3'851'923.06</b>	<b>0.00</b>
<b>PASSIFS</b>	<b>196'840'006.45</b>	<b>190'792'528.77</b>

<b>Compte d'exploitation</b>	<b>2024</b> CHF	<b>2023</b> CHF
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-1'142'477.11</b>	<b>-2'510'471.79</b>
○ Afflux de cotisations et de prestations d'entrée	13'139'876.38	12'132'683.46
○ Sorties pour prestations réglementaires	-10'639'636.15	-11'706'113.70
○ Sorties prestations de libre passage/prélèv. anticipés	-9'940'822.89	-5'826'532.45
○ Variation du capital prévoyance/réserves techniques	7'644'753.01	3'535'126.18
○ Intérêt du capital d'épargne	-1'409'493.01	-397'614.18
○ Variation de réserves de contributions	0.00	5'104.10
○ Apports provenant de prestations d'assurance	478'964.75	122'092.45
○ Primes d'assurance	-384'200.00	-348'075.10
○ Cotisations au fonds de garantie	-31'919.20	-27'142.55
<b>Résultat net des placements</b>	<b>14'302'276.28</b>	<b>12'873'337.89</b>
○ Produit – liquidités	75'554.83	525'419.37
○ Produit – obligations	1'442'183.58	583'496.69
○ Produit – hypothèques	522'821.43	495'288.05
○ Produit – actions	8'995'468.88	4'465'917.90
○ Produit – immobilier Suisse	2'492'252.19	7'062'166.60
○ Produit – immobilier Étranger	-168'129.64	-365'239.20
○ Produit – placements alternatifs	2'188'590.14	1'925'901.63
○ Charges d'intérêts	-15'039.56	-13'516.05
○ Charges administratives des placements	-1'231'425.57	-1'806'097.10
<b>Produit des prestations de service</b>	<b>3'551.00</b>	<b>3'347.26</b>
<b>Charges administratives</b>	<b>-637'948.48</b>	<b>-621'481.33</b>
<b>Excédent de produits (+) / de dépenses (-) avant modification des réserves de fluctuation de valeur</b>	<b>12'525'401.69</b>	<b>9'744'732.03</b>
<b>Constitution (-) / dissolution (+) de réserves de fluctuation de valeur</b>	<b>-8'673'478.63</b>	<b>-9'744'732.03</b>
<b>Excédent de produits (+) / de dépenses (-)</b>	<b>3'851'923.06</b>	<b>0.00</b>

## Bilan

Les comptes annuels 2024 de la caisse de pension BonAssistus se composent du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe, et ont été établis selon les directives de la Swiss GAAP RPC 26.

Grâce à la performance de 7,38% sur la fortune totale moyenne et au fait que le rendement théorique requis a été dépassé, le total du bilan est passé à CHF 196'840'006.45.

## Compte d'exploitation

Le résultat net de l'activité d'assurance est passé à CHF -1'142'477.11. Le résultat net positif des placements de la fortune de CHF 14'302'276.28 a généré un excédent de recettes avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur de CHF 12'525'401.69.

## Performance

En 2024, les placements de la fortune ont réalisé une performance réjouissante de 7,38% sur la fortune totale, ce qui donne un résultat net de CHF 14'302'276.28. Les placements en actions, l'immobilier Suisse et les placements alternatifs ont contribué de manière déterminante à ce résultat positif.

## Placement de la fortune

En 2024, les marchés boursiers mondiaux ont enregistré une évolution continue vers de nouveaux sommets. Les plus fortes hausses ont été enregistrées à la bourse américaine, soutenue par la croissance robuste de l'économie américaine et un boom des investissements dans le domaine de l'intelligence artificielle. Cette évolution a en outre été favorisée par l'attente d'un allègement fiscal et d'une réduction des réglementations après la victoire électorale de Donald Trump. Les marchés européens et asiatiques ont également connu une évolution positive, bien que dans une moindre mesure. En revanche, les marchés obligataires se sont montrés volatils et hétérogènes. Si les taux d'intérêt ont eu tendance à être plus élevés à l'étranger, ils ont baissé en Suisse.

### Composition du patrimoine au 31.12.2024

		CHF	Part en %
Liquidités	UBS SA	12'704'939.05	6,5%
Obligations Suisse	Swisscanto / UBS SA	13'262'226.68	6,7%
Obligations monnaie étrangère (couv. en CHF)	Banque Vontobel	14'295'827.49	7,3%
Obligations EmMa USD (couv. en CHF)	Banque Vontobel	3'980'285.04	2,0%
Hypothèques	Placements directs	1'368'578.05	0,7%
Hypothèques	UBS SA / Swisscanto	10'482'400.73	5,3%
Actions Suisse	Pictet	19'729'121.24	10,0%
Actions étrangères	Pictet	31'963'423.98	16,3%
Immobilier Suisse	Placements directs	51'713'000.00	26,3%
Immobilier Suisse	Telco / Patrimonium	10'404'119.61	5,3%
Insurance Linked Securities (couv. en CHF)	UBS SA	8'645'517.16	4,4%
Private Equity (couv. en CHF)	UBS SA / Telco	10'762'910.64	5,5%
Private Loans (couv. en CHF)	Partners Group	6'238'920.18	3,1%
Autres actifs (comptes courants/créances)	BonAssistus	1'288'736.60	0,6%
<b>Total global</b>		<b>196'840'006.45</b>	<b>100,0%</b>

## Biens immobiliers

Les immeubles détenus directement ont généré un rendement brut de 4,2% en 2024. Le rendement net est de 4,0% et tient compte des frais d'entretien, d'exploitation et d'impôts ainsi que de la correction de valeur.

L'évaluation des biens immobiliers est effectuée tous les deux ans en deux tranches:

- **Tranche 1:** Zurich, Zollikofen, Bienne
- **Tranche 2:** Bülach, Wangen bei Olten, Fraubrunnen, Delémont

## Biens immobiliers

L'évaluation axée sur le revenu à la date de référence se base sur les revenus locatifs et le potentiel de revenus budgétés à l'avenir, déduction faite des risques de vacance, des réductions de loyer possibles, des coûts d'exploitation moyens des dernières années ainsi que des besoins d'investissement futurs.

La variation de valeur positive de CHF 438'000.00 est due à des rénovations et à un faible taux de vacance.

	2024 CHF	OPP 2 Limite	2023 CHF	OPP 2 Limite
Bülach	11'300'000.00	5,7%	11'300'000.00	5,9%
Wangen b. Olten	9'460'000.00	4,8%	9'460'000.00	5,0%
Zurich	20'532'000.00	10,4%	19'940'000.00	10,5%
Zollikofen	2'520'000.00	1,3%	2'635'000.00	1,4%
Bienne	3'461'000.00	1,8%	3'500'000.00	1,8%
Fraubrunnen	3'225'000.00	1,6%	3'225'000.00	1,7%
Delémont	1'215'000.00	0,6%	1'215'000.00	0,6%
<b>Total Immobilier (placements directs)</b>	<b>51'713'000.00</b>		<b>51'275'000.00</b>	
Telco Fondation Immobilier	5'702'177.45		5'507'294.92	
Patrimonium Fondation Immobilier	4'701'942.16		4'645'272.21	
<b>Total Immobilier (fondation de placement)</b>	<b>10'404'119.61</b>		<b>10'152'567.13</b>	
Swisscanto Fondation Immobilier Étranger	0.00		3'941'037.36	
UBS Fondation Immobilier Étranger	0.00		4'851'188.69	
<b>Total Immobilier Étranger (couv. en CHF)</b>	<b>0.00</b>		<b>8'792'226.05</b>	

En raison de la faiblesse persistante de la performance de l'immobilier Étranger et de l'allocation déjà élevée en immobilier Suisse, le Conseil de fondation a décidé de restituer toutes les parts de l'immobilier Étranger.

## Réserve de fluctuation de valeur / fonds libres

La réserve de fluctuation de valeur sert à compenser les fluctuations de l'actif immobilisé. Son objectif a été déterminé dans le cadre d'une analyse ALM et fixé par le Conseil de fondation à 13% des capitaux de prévoyance et des provisions actuarielles.

	2024	2023
Niveau de la réserve de fluctuation de valeur au 01.01	13'392'471.25	3'647'739.22
Constitution (+) / dissolution (-)	8'673'478.63	9'744'732.03
<b>Réserve de fluctuation de valeur au 31.12</b>	<b>22'065'949.88</b>	<b>13'392'471.25</b>
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur	22'065'949.88	22'876'533.68
Réserve de fluctuation de valeur au 31.12	22'065'949.88	13'392'471.25
<b>Déficit de la réserve</b>	<b>0.00</b>	<b>9'484'062.43</b>
Fonds libres au 01.01	0.00	0.00
Excédent de charges (-) / excédent de recettes (+)	3'851'923.06	0.00
<b>Fonds libres au 31.12</b>	<b>3'851'923.06</b>	<b>0.00</b>

Au 31 décembre 2024, la réserve de fluctuation de valeur est entièrement alimentée à hauteur de CHF 22'065'949.88. Il existe en outre des fonds libres d'un montant de CHF 3'851'923.06.

## Frais de gestion de fortune/Capital de prévoyance/Taux de couverture

### Frais de gestion de fortune

	31.12.2024 en CHF	en % de la fortune
Frais directs de gestion de fortune – titres	209'355.27	
Frais directs de gestion de fortune – immobilier	202'630.05	
<b>Total des frais de gestion de fortune directement comptabilisés</b>	<b>411'985.32</b>	<b>0,21%</b>
Frais indirects de gestion de fortune – titres	703'106.45	
Frais indirects de gestion de fortune – immobilier	116'333.80	
<b>Total des frais de gestion de fortune indirectement comptabilisés</b>	<b>819'440.25</b>	<b>0,42%</b>
<b>Frais de gestion de fortune comptabilisés dans le compte d'exploitation</b>	<b>1'231'425.57</b>	<b>0,63%</b>
<b>Taux de transparence en matière de frais</b>		
Placements transparents		100,00%
Placements opaques		0,00%
<b>Valeur de marché du patrimoine</b>	<b>196'840'006.45</b>	<b>100,00%</b>

Les frais de gestion de fortune indiqués comprennent, outre les frais directs, les frais indirects (TFE) ainsi que les frais de gestion immobilière.

Au 31 décembre 2024, il n'existe pas de placements non transparents, ce qui permet de présenter un taux de transparence des coûts complet de 100%.

### Capital de prévoyance et provisions actuarielles

Les capitaux de prévoyance des assuré(e)s et des retraité(e)s ont été évalués par les expert(e)s en matière de prévoyance professionnelle selon les principes techniques de la LPP 2020 et le taux d'intérêt technique de 0,5% au 31 décembre 2024.

	2024 / CHF	2023 / CHF
Avoir de vieillesse disponible	46'178'573.27	45'177'330.10
Augmentation sur prestation de sortie	2.73	5.90
<b>Capital de prévoyance – assuré(e)s</b>	<b>46'178'576.00</b>	<b>45'177'336.00</b>
Capital de prévoyance Rentes de vieillesse	62'559'700.00	65'141'300.00
Capital de prévoyance Rentes d'invalidité	28'960'600.00	30'776'300.00
Capital de prévoyance Rentes de conjoint(e)	29'939'100.00	31'674'200.00
Capital de prévoyance Rentes pour enfant	337'700.00	408'300.00
<b>Capital de prévoyance – retraité(e)s</b>	<b>121'797'100.00</b>	<b>128'000'100.00</b>
Provision pour taux de conversion	1'762'400.00	2'795'900.00
<b>Provisions techniques</b>	<b>1'762'400.00</b>	<b>2'795'900.00</b>

La provision pour taux de conversion résulte des pertes de retraite qui seraient subies si l'ensemble des assuré(e)s prenaient leur retraite à l'âge le plus bas possible à la date de référence. Au 31 décembre 2024, le taux de retrait du capital est passé de 40% à 60%, ce qui a entraîné une réduction de cette provision.

Le capital de prévoyance des assuré(e)s a augmenté en raison d'une croissance des effectifs, tandis que le capital de couverture des retraité(e)s a diminué. Cela améliore durablement la structure de la caisse de pension.

### Taux de couverture

	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Taux de couverture	115,3%	107,6%	102,0%	110,5%
Taux d'intérêt technique	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
Paramètres	LPP 2020	LPP 2020	LPP 2020	LPP 2020
Tables générationnelles	TG	TG	TG	TG

## Taux de couverture

Le taux de couverture selon l'art. 44 OPP 2 est une mesure centrale de la situation financière et de la capacité de risque de la caisse de pension. Il est essentiellement influencé par le rendement des placements et les bases techniques, ainsi que par la réalisation du rendement théorique requis.

Grâce à une performance positive et au dépassement du rendement théorique requis, le taux de couverture est passé à 115,3% au 31 décembre 2024. Le taux de couverture économique, calculé selon le Swiss Solvency Test (SST), est de 111,4%. Avec un rendement net attendu de 2,7% et un rendement théorique de 0,9%, on peut s'attendre à une nouvelle amélioration du taux de couverture à l'avenir.

## Déclarations du bilan

En 2024, une croissance réjouissante de plus de 5% du nombre d'assuré(e)s a été enregistrée par rapport à l'année précédente. Le nombre de nouvelles affiliations a une fois de plus augmenté. Il fait face à la poursuite du recul du nombre de bénéficiaires de rentes, déjà observé lors des années précédentes. Il faut s'attendre à ce que cette tendance à la baisse se poursuive à l'avenir.

	2024	2023
Hommes	443	404
Femmes	462	452
<b>Assuré(e)s</b>	<b>905</b>	<b>856</b>
Rentes de vieillesse	273	283
Rentes de conjoint(e)	157	165
Rentes d'invalidité	94	95
Rentes de divorce	1	1
<b>Bénéficiaires de rentes</b>	<b>525</b>	<b>544</b>
Affiliations au 01.01	328	328
Entrées	57	51
Départs	45	51
<b>Affiliations au 31.12.</b>	<b>340</b>	<b>328</b>

## Organisation

Le Conseil de fondation et l'administration se composent actuellement des membres suivants:

<b>Conseil de fondation</b>		
<b>Représentant(e)s des salarié(e)s</b>	Andrea Herzog Christina D'Amico Jacqueline Belser	DERTOUR Destination Services AG moVe GmbH Association Veledes
<b>Représentant(e)s de l'employeur</b>	Dora Mettler Silvio C. Maurer René Doswald	DERTOUR Destination Services AG moVe GmbH Supriva Sagl
<b>Comités</b>		
<b>Présidente / Vice-président</b>	Christina D'Amico	Silvio C. Maurer
<b>Comité de placement</b>	Andrea Herzog	Dora Mettler
<b>Commission d'admission</b>	Jacqueline Belser	René Doswald
<b>Administration</b>		
<b>Directrice générale</b>	Ruth Dill	
<b>Directrice générale adjointe</b>	Petra Clement	
<b>Direction financière</b>	Tatjana Vetterli	
<b>Externes</b>		
<b>Organe de révision</b>	Martin Graf	Consultive Revisions SA
<b>Experte prév. professionnelle</b>	Silvia Bahmann	Libera SA
<b>Conseil plac. indépendant</b>	Markus Staubli	Staubli Consulting

L'expert en assurances Matthias Wiedmer a pris sa retraite. C'est désormais Silvia Bahmann qui assume sa fonction. Déjà suppléante depuis un certain temps, elle connaît parfaitement les tâches à accomplir.

## Charges administratives/Intérêts/Augmentation des rentes

### Charges administratives

	2024 / CHF	2023 / CHF
Administration de la caisse de pension	301'048.05	295'937.85
Honoraires et rémunérations du Conseil de fondation	17'659.03	29'008.99
Assurances	15'876.35	15'874.80
Autres charges administratives	165'292.65	137'848.79
Marketing et publicité	55'098.09	55'091.30
Courtage	4'093.85	300.00
Organe de révision en matière de prévoyance professionnelle	58'897.90	67'743.30
Autorité de surveillance	19'982.56	19'676.30
<b>Charges administratives brutes</b>	<b>637'948.48</b>	<b>621'481.33</b>
Produit des prestations de service fournies	-3'551.00	-3'347.26
<b>Charges administratives nettes</b>	<b>634'397.48</b>	<b>618'134.07</b>
<b>Charges administratives par assuré(e) / retraité(e)</b>	<b>443.63</b>	<b>441.52</b>
<b>Charges administratives par affiliation</b>	<b>1'865.87</b>	<b>1'884.55</b>

En 2024, le Conseil de fondation s'est réuni une fois de moins que l'année précédente. En raison du remplacement imminent du logiciel de gestion SAP, des coûts supplémentaires ont été occasionnés par les clarifications relatives à la version actuelle du logiciel. En outre, en plus des rémunérations des courtiers, des rémunérations d'agents de change ont été versées pour la première fois, ce qui a entraîné une augmentation des dépenses dans le domaine du courtage.

### Taux d'intérêt des avoirs de vieillesse pour 2024 et 2025

Le Conseil de fondation doit déterminer le taux d'intérêt définitif pour les avoirs de vieillesse de l'année en cours et le taux d'intérêt provisoire de l'année à venir. Lors de sa réunion de novembre, le Conseil de fondation a décidé d'appliquer le taux d'intérêt suivant sur la base du modèle de participation:

Taux de couverture à la fin de l'année	Taux d'intérêt des assurés actifs
100% à <105%	Taux d'intérêt minimal LPP si le taux de couverture ne baisse pas
105% à <110%	Moyenne du taux d'intérêt minimal LPP et du maximum selon l'art. 46 OPP 2
110% à <113%	Maximum selon l'art. 46 OPP 2
<b>113% à &lt;117%</b>	<b>Taux d'intérêt supplémentaire selon décision du Conseil de fondation</b>

### Taux d'intérêt définitif pour 2024

Le taux d'intérêt définitif de l'avoir de vieillesse de toutes les personnes assurées actives au 31 décembre 2024 a été fixé à 3,5% (taux d'intérêt LPP de 1,25% plus taux d'intérêt supplémentaire de 2,25%).

### Taux d'intérêt provisoire pour 2025

Le taux d'intérêt provisoire appliqué à toutes les personnes sortantes et à tous les départs à la retraite en 2025 a été fixé à 1,25%.

### Augmentation des rentes

Le Conseil de fondation décide chaque année, en tenant compte des prescriptions minimales légales, d'éventuelles augmentations des rentes.

Lors de sa réunion de novembre 2024, le Conseil de fondation a décidé d'adapter le règlement relatif aux taux d'intérêt des avoirs de vieillesse et à l'utilisation des fonds libres à partir de la clôture annuelle 2024 comme suit:

si le renchérissement est supérieur à 4% au cours des trois dernières années, les personnes à la retraite doivent être intégrées dans la répartition des fonds libres dès que la réserve de fluctuation de valeur est entièrement alimentée.

### Augmentation des rentes

Étant donné que des fonds libres sont toujours disponibles début mai 2025, et ce, malgré une nette réduction, et que le renchérissement cumulé est supérieur à 4%, le Conseil de fondation a décidé de verser une allocation de rente unique pour toutes les rentes de vieillesse, d'invalidité, de conjoint(e), de partenaire et d'orphelin(e).

Un maximum de 25% des fonds libres est utilisé à cet effet et le montant de l'allocation de rente dépend du taux de conversion au moment de la retraite.

Les personnes autorisées trouveront de plus amples informations dans le courrier ci-joint.

### Droits de vote

Les lignes directrices pour l'exercice des droits de vote des actionnaires et la communication des votes sont précisées dans le Règlement de placement.

La caisse de pension BonAssistus ne détient pas de portefeuilles d'actions gérés activement lui donnant un droit de vote. Aucune voix n'est accordée au fonds de placement collectif Actions Suisse mentionné ci-dessous.

<b>Pictet CH Institutional – Swiss Equities Tracker – Z dy CHF</b>	<b>Valeur 2'251'377</b>
Nombre total des positions en actions	191
Principales positions au 31.03.2025	%
Nestlé S.A.	14,47
Roche Holding SA	12,44
Novartis AG	11,64
Zurich Insurance Group SA	5,37
UBS Group SA	4,97
Cie Financiere Richemont SA	4,92
ABB SA	4,34
Holcim SA	3,13
Swiss Re SA	2,73
Lonza Group SA	2,67

En ce qui concerne les actions Pictet, certains titres liés aux mines antipersonnel, aux armes à sous-munitions et au phosphore blanc, ainsi que certains titres du secteur de l'aéronautique et de la défense, sont exclus.

### Montants limites à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025

Le Conseil fédéral a adapté les montants limites de la prévoyance professionnelle parallèlement aux rentes AVS au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Salaire minimal pour l'admission / seuil d'entrée	22'680.00
Déduction de coordination	26'460.00
Salaire assuré maximal LPP	90'720.00
Salaire coordonné maximal LPP	64'260.00
Salaire coordonné minimal LPP	3'780.00
Salaire assuré maximal / caisse de pension	453'600.00

Déduction fiscale maximale pilier 3a	7'258.00
Rente maximale AVS	30'240.00
Rente minimale AVS	15'120.00

### **Circonstances de la liquidation partielle au 31 décembre 2024**

Selon le règlement de liquidation partielle, il y a liquidation partielle:

- si, en cas de résiliation d'un ou de plusieurs contrats d'affiliation au cours d'une année civile, au moins 5% des assuré(e)s actifs/-ves et au moins 5% des prestations de sortie quittent la caisse de pension;
- si, en cas de restructuration d'une ou de plusieurs entreprises affiliées aux caisses de pension, au moins 10% des assuré(e)s actifs/-ves et au moins 10% des prestations de sortie quittent la caisse de pension.

Le Conseil de fondation a examiné les circonstances d'une liquidation partielle. Lors de la résiliation de contrats d'affiliation, la barre de 5% des assuré(e)s (43 assuré(e)s) a été atteinte. La barre de 5% des prestations de libre passage n'a pas été atteinte, à savoir CHF 2'258'867. Lors de la restructuration d'entreprises, l'état de fait n'a pas été atteint.

Le Conseil de fondation a donc décidé, lors de sa réunion du 4 avril 2025, qu'il n'y avait pas lieu de procéder à une liquidation partielle en 2024.

### **Contrôle annuel de notre registre des bénéficiaires de rente**

Le formulaire «Contrôle annuel du registre» a été joint au Rapport annuel à l'intention de nos retraité(e)s. Nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire et de nous le retourner dans l'enveloppe ci-jointe ou par e-mail, à l'adresse [ruth.dill@bonassistus.ch](mailto:ruth.dill@bonassistus.ch).

### **Rapport de l'organe de révision**

Consultive Revisions SA a, en sa qualité d'organe de révision, vérifié les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse de la caisse de pension BonAssistus, pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Les comptes annuels complets 2024 sont disponibles auprès de la caisse de pension BonAssistus en adressant une demande par e-mail à [ruth.dill@bonassistus.ch](mailto:ruth.dill@bonassistus.ch) ou par téléphone au 044 947 15 15.



Les nouveaux droits de douane annoncés par Donald Trump lors du «Liberation Day» ont provoqué d'importantes turbulences sur les marchés financiers mondiaux début avril 2025. Seule la suspension des droits de douane pour 90 jours et la reprise des discussions ont permis de calmer temporairement les esprits.

Sur les marchés des devises, le dollar américain a continué d'être faible, ce qui a eu un effet négatif supplémentaire sur la performance des placements internationaux. Malgré une légère détente dans le conflit commercial, l'incertitude règne encore. Le va-et-vient imprévisible de la politique douanière a déjà ébranlé de façon sensible la confiance portée à la première puissance économique que sont les États-Unis.

Dans l'ensemble, il faut continuer à s'attendre à une volatilité accrue sur les marchés financiers. Le Conseil de fondation continuera donc à surveiller de près la situation financière, les optimisations possibles et les risques potentiels. La sécurité des capitaux de prévoyance et la garantie à long terme des rentes restent au cœur de ses responsabilités.